



**EMPLOI TYPE REM (ETR)
CHEF DE SECTION COMBAT INFANTERIE 4**



REFERENTIEL DES EMPLOIS MINISTERIELS (REM)

Millésime	2026 - HOMOLOGUE
Famille professionnelle	OMT - OPERATIONS EN MILIEU TERRESTRE
Filière professionnelle	INF - COMBAT DE L'INFANTERIE
Emploi type défense	CBINF3 - COMBAT DE L'INFANTERIE-3
Niveau d'emploi	Encadrement intermédiaire, Expertise
Niveau fonctionnel	4
Niveau de responsabilité	11
Code de l'ETR	107018

VALIDITE

Date de début de validité	01/01/2017
Date de fin de validité	

FINALITE

Commander sa section dans un cadre opérationnel. Pour cela coordonner, animer et conduire les activités d'instruction et d'entraînement. Assurer le suivi RH de son personnel et gérer les matériels dont il a la responsabilité.

EXPERIENCES ET DIPLOMES

Expériences	
Requises	Métier de début de parcours professionnel.
Souhaitées	Non pertinent.

Diplômes	
Requis	Formation initiale chef de section infanterie et formation de chef de section infanterie blindée. Instructeur ou moniteur tirs de combat (ISTYC). Instructeur ou moniteur FELIN. Directeur de mise en œuvre des explosifs (DMO). 2° ou 3° niveau commando.
Souhaités	Qualification officier embarquement. Certificat militaire de langue anglaise.



**EMPLOI TYPE REM (ETR)
CHEF DE SECTION COMBAT INFANTERIE 4**



MISSIONS ET ACTIVITES

1. Préparer sa mission et commander au combat.

1. Préparer la mission, analyser les ordres reçus du commandant d'unité élémentaire. Etudier les paramètres du terrain, délais, situation ennemie, les contraintes techniques, disponibilités humaines et matérielles.
2. Organiser la manoeuvre de la section (déplacements, sécurité tirs, sauvegarde), ainsi que la logistique (ravitaillements). Elaborer, rédiger et transmettre les ordres d'exécution pour la section.
3. Donner les ordres à ses subordonnés directs.
4. Conduire et contrôler l'exécution des missions de combat qui lui sont confiées.
5. Rendre compte en permanence de l'exécution des ordres ou des difficultés rencontrées au commandant d'unité.
6. Réagir aux différents incidents en donnant des ordres en cours d'action.
7. Suivre en permanence la situation logistique et rendre compte à l'officier adjoint.
8. Assurer la remise en condition du personnel, armement, matériel.

2. Administrer les personnels.

1. Assurer le suivi administratif de ses subordonnés. Les connaître et suivre leur situation individuelle (famille, parcours professionnel, avancement, perspectives de carrière), Les conseiller, les orienter et les guider.
2. Rédiger les notations des militaires du rang, les propositions de notation des sous-officiers. Proposer des récompenses ou des sanctions.
3. Mener les entretiens d'orientation de ses militaires du rang, en liaison étroite avec son commandant d'unité, la cellule gestion des ressources humaines et la chancellerie du corps.
4. Veiller à la mise en formation de l'ensemble de son personnel. Participer à la préparation des différents examens, concours et stages.
5. Planifier et suivre les permissions et les missions de ses subordonnés.

3. Organiser, diriger et contrôler les activités d'instruction de la section.

1. Planifier, organiser et contrôler l'instruction et l'entraînement de la section selon les directives du commandant d'unité et les objectifs à atteindre.
2. Développer les compétences tactiques et techniques, individuelles et collectives de ses subordonnés indispensables au maintien de la capacité opérationnelle des équipes constituant la section et à leur déploiement dans un cadre opérationnel.
3. Entretenir et développer au meilleur niveau la condition physique du personnel de la section.
4. Développer la force morale, la cohésion et la motivation de son personnel.
5. Contrôler le respect des mesures de sécurité.
6. Préparer les demandes de moyens pédagogiques nécessaires à la conduite de l'instruction.



EMPLOI TYPE REM (ETR)
CHEF DE SECTION COMBAT INFANTERIE 4



4. Gérer les matériels de la section.

1. Organiser et contrôler l'entretien et le suivi des matériels (comptes-rendus de réparation, demandes d'échanges, revues).
2. Fait établir ou tenir par le sous-officier adjoint les documents relatifs au matériel technique.
3. Provoquer les demandes de rechargement ou les commandes de moyens particuliers.
4. En opération, rendre compte de la situation logistique de la section.



**EMPLOI TYPE REM (ETR)
CHEF DE SECTION COMBAT INFANTERIE 4**



COMPETENCES [1]

Rang	Code	Libellé court	Sous-domaine	Domaine	S	A	M	E
1	1115	COMMANDEMENT D'UNE SECTION D'INFANTERIE	INF	OMT			X	
2	1117	COMMANDEMENT AU COMBAT	EMP	OMT			X	
3	981	CONNAISSANCE DU MILIEU INFANTERIE	INF	OMT			X	
4	954	TIRS AUX ARMES LEGERES D'INFANTERIE	INF	OMT		X		
5	964	SERVICE DE L'ARMEMENT INDIVIDUEL FELIN	INF	OMT		X		
6	1073	REGLES LEGITIME DEFENSE ET OUVERTURE FEU	EET	OMT			X	
7	2680	PRISE D'INITIATIVES	SVR	CMN			X	
8	2279	REACTIVITE	SVR	CMN			X	
9	761	REGLES DE CHANCELLERIE	GRH	GRH		X		
10	4421	GEST ADMIN MOYENS MATERIELS ET HUMAINS	CMN	CMN			X	
11	701	ACQUISIT ENTRETIEN FONDAMENTAUX OPS MILI	CMN	CMN			X	
12	1070	MESURES DE SECURITE ARMES MUNITIONS TIRS	EET	OMT			X	
13	1174	MEO ET ENTRETIEN DU MATERIEL EN DOTATION	EET	OMT		X		
14	52	PREPARATION PHYSIQUE ET AGUERRISSEMENT	INF	OMT		X		
15	1191	ELABORATION ET/OU MEO ENSEIGNEMENT	ENS	ENS			X	

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Cartographie relationnelle

Subordonné au commandant d'unité - Commande directement un sous-officier adjoint, les chefs de groupe et une trentaine de militaires du rang.

Relation de commandement avec ses supérieurs et ses hommes.

[1] Les niveaux de compétences sont exprimés suivant la classification SAME : **S** = Sensibilisation, **A** = Application, **M** = Maitrise, **E** = Expertise.



EMPLOI TYPE REM (ETR)
CHEF DE SECTION COMBAT INFANTERIE 4



Autonomie et responsabilité de l'agent

Chargé de l'exécution des tirs, de la sécurité, de la sureté immédiate de sa section, des déplacements, du ravitaillement et de la disponibilité des matériels de sa section, initiatives importantes.

Contraintes associées à l'emploi

Souci du moral de ses hommes. Maintien en permanence de l'aptitude opérationnelle. Souci d'exemplarité en toutes circonstances.

Disponibilité permanente et bonne faculté d'adaptation nécessaire. .

Diversité du matériel complique la conduite de l'instruction.

Pression ou charge mentale : la responsabilité du tir de munitions réelles engendre une pression psychologique forte. Il doit être capable de rester maître de la situation en toutes circonstances.

Risques

Risques liés au défaut de sécurité mettant la vie de ses hommes en danger (à l'instruction et en opérations).

Manipulation de munitions et d'explosifs. Accidents de la circulation pendant un déplacement. Risques opérationnels

PERSPECTIVES, DEBOUCHES ET PARCOURS PROFESSIONNELS POSSIBLES

Possibilité de devenir adjoint commandant de compagnie de combat d'infanterie.



EMPLOI TYPE REM (ETR)
CHEF DE SECTION COMBAT INFANTERIE 4



GESTIONNAIRE(S) ET POPULATION(S)

Gestionnaire(s)	Marquant de gestion spécifique (MGS)	Population(s)
ARMEE DE TERRE	INFCINFC4.	MILITAIRE
GESTIONNAIRE EXTERNE		MIXTE